



Syndicat des trois rivières (Siren : 200051316)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Épannes
Arrondissement	Niort
Département	Deux-Sèvres
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	18/03/2015
Date d'effet	18/03/2015

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Chemin des Sablonnières
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	79270 EPANNES
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	40 645
Densité moyenne	61,80

Périmètres

Nombre total de membres : 34

- Dont 33 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
79	Aiffres (217900034)	5 727
79	Amuré (217900091)	453
79	Beauvoir-sur-Niort (217900315)	1 794
79	Bessines (217900349)	1 710
79	Brûlain (217900588)	751
17	Cramchaban (211701321)	668
17	D?uil-sur-le-Mignon (211701396)	350
79	Épannes (217901123)	870
79	Fors (217901255)	1 823
79	Frontenay-Rohan-Rohan (217901305)	3 008
79	Granzay-Gript (217901370)	925
79	Juscorps (217901446)	379
79	La Foye-Monjault (217901271)	830
79	La Rochénard (217902295)	586
79	Le Bourdet (217900463)	601
79	Marigny (217901669)	887
17	Marsais (211702212)	926
79	Mauzé-sur-le-Mignon (217901701)	2 820
79	Plaine d?Argenson (200076198)	1 001
79	Prahecq (217902162)	2 170
79	Priaires (217902196)	122
79	Prin-Deyrançon (217902204)	635
17	Saint-Félix (211703277)	303
79	Saint-Martin-de-Bernegoue (217902733)	793
17	Saint-Pierre-d'Amilly (211703822)	539
79	Saint-Romans-des-Champs (217902949)	188
17	Saint-Saturnin-du-Bois (211703947)	876
79	Saint-Symphorien (217902980)	1 936
79	Thorigny-sur-le-Mignon (217903285)	108
79	Usseau (217903343)	914
79	Vallans (217903350)	824
17	Villeneuve-la-Comtesse (211704747)	764
79	Villiers-en-Bois (217903509)	132

- Dont 1 groupement membre :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
79	CC Mellois en Poitou (200069755)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie - Hydraulique <i>Le syndicat est compétent pour intervenir dans le cadre de l'objet désigné ci-après sur l'ensemble du bassin versant des rivières de la Courance, de la Guirande et du Mignon, ainsi que sur leurs affluents et biefs, compris dans le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des eaux (SAGE) « Sèvre Niortaise Marais Poitevin » et couvert par les communes membres. Le syndicat a pour objet : L'étude, l'exécution et l'exploitation de tous travaux, actions, ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence, visant à : - l'entretien et l'aménagement des cours d'eau et biefs hors Domaine Public Fluvial (DPF), plans d'eau y compris les accès ; - la protection contre les inondations ; - la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et zones humides ainsi que des formations boisées riveraines (ripisylve) ; - la gestion, l'entretien et l'aménagement des ouvrages hydrauliques existants ; - l'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et la protection des milieux aquatiques ; - les acquisitions foncières nécessaires à la conservation ou à l'aménagement de sites pour répondre aux besoins mentionnés aux alinéas précédents, tels que par exemple, la préservation de zones humides ou inondables, ou des emprises d'ouvrages de protection..... ; les conventions foncières passées avec les propriétaires riverains pour le même objet ; - la participation à la commission locale de l'eau du SAGE « Sèvre Niortaise Marais Poitevin » ; - la gestion, l'entretien et l'aménagement des ouvrages hydrauliques lui appartenant. Dans ce cadre il lui revient : - d'assurer la programmation, la mise en œuvre et la gestion des travaux portant sur la maîtrise des écoulements et la défense contre les inondations, la lutte contre l'érosion des berges et l'entretien des rivières ; - d'assurer la protection et la restauration des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des ripisylves ; - de mettre en œuvre les actions nécessaires à l'entretien régulier du réseau hydrographique dans le sens d'assurer à la fois la protection optimale des zones vulnérables exposées aux inondations et la valorisation des milieux naturels aquatiques ; - d'entreprendre ou faire entreprendre les études des schémas d'aménagement et d'avant-projet prévues au contrat de rivière ou rendues nécessaires pour traiter les problèmes non identifiés au moment de l'élaboration du contrat ; - d'animer, de coordonner les actions d'expérimentation et de sensibilisation dans les domaines intéressants directement le S.A.G.E. « Sèvre Niortaise Marais Poitevin » ; - de suivre la mise en œuvre du S.A.G.E « Sèvre Niortaise Marais Poitevin ».</i> Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)